



Ecole maternelle

9 rue de Château-Jouan 37320 Truyes

Tel/Fax: 02 47 43 46 86

ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 4 NOVEMBRE 2014

Présents :

Municipalité : M Birocheau, Mme Coutable, Mme Beauchamp, Mme Bourlet-Pradels

Enseignantes : Mmes Cassabé (MS-GS), Mesdames Caillet (PS), Mmes Richard-Fénéant Maigne (PS/GS), Mme Rousseau (MS)

Représentantes des parents d'élèves : Mmes Aubrey, Greiner, Jentet, Baisson

ATSEM : Mmes Besnier, Dauphin, Michardière, Rochard

Excusés : Mr De Colbert, (Maire), Mme Leveque (PS), Mme Delafont (IEN)

1-Présentation des membres du conseil.

Un tour de table est fait. Tous les membres du conseil se présentent et signent la feuille de présence. La directrice lit le texte concernant les prérogatives du conseil d'école et en précise les modalités de fonctionnement

Les résultats des élections sont annoncés. Les votes par correspondance sont très importants.. Cette année encore les votes avaient lieu à l'école élémentaire pour éviter la tenue de 2 bureaux de vote.

Elus : titulaires suppléants

Aubrey Aurélie	David Lambert
Greiner Caroline	Loubiere Solène
Jentet Elodie	Corbel Kristelle
Baisson Sabine	Guérineau Catherine

2- Bilan de la rentrée scolaire, organisation pédagogique de l'école, rythmes scolaires.

Présentation de l'équipe et répartitions

La rentrée préparée depuis mai pour les PS s'est avérée intéressante et à renouveler malgré les difficultés rencontrées chez certains PS

La répartition des 107 élèves est la suivante :

petite section : 25 (Madame Caillet, Mme Lévêque Atsem : Mme Dauphin)

petite et grande section 6+22=28 (Mme Richard-Fénéant et Madame Maigne le vendredi, Atsem : Mme Michardière) 2 élèves sont inscrites

moyenne section 27 (Mme Rousseau Atsem : Mme Besnier tous les matins et 2 après midi par semaine)

moyenne et grande section :20+8=28 (Mme Cassabé Atsem : Mme Rochard le matin et Mme Besnier 2 après midi par semaine)

La directrice est déchargée le vendredi)

Nouvelle organisation, horaires et rythmes scolaires

Cette année les horaires ont été modifiés et sont les suivants :

Lundi mardi jeudi vendredi 8h45/11h55 - 13h15/15h25

Mercredi : 8h45/12h05

Suite à une demande des familles, nous veillons à ouvrir les portes à l'heure afin de pouvoir accompagner les plus grands à l'école élémentaire. Chaque maîtresse sera vigilante pour ouvrir sa porte de classe dès 15h25. Il semble qu'en respectant ces horaires il soit possible d'accompagner les enfants sur les deux écoles. Si le besoin était réel, une modification des horaires pourrait peut être être envisagée pour la rentrée 2015

Les **Activités Péri** éducatives **Gratuites** (APG) ont lieu de 15h25 à 16h25 pour les enfants dont les familles le souhaitent, tous les jours sauf le vendredi

Les **Activités Pédagogiques Complémentaires** (APC) se déroulent les lundis, mardis ou jeudis de 15h25 à 16h pour les élèves de MS ou GS à la demande des enseignantes.

Un service de garderie gratuite est mis en place le mercredi pour les familles qui ne peuvent être présentes dès 12h05 mais dont les enfants ne vont pas à l'ALSH l'après midi. Une Atsem va chercher les quelques élèves de l'école élémentaire concernés et ils sont regroupés à l'école maternelle.

A l'issue de la première période, les enseignantes n'ont pas trouvé les enfants plus fatigués mais plus énervés que l'année passée à la même période.

Pont de l'ascension:

L'école et la mairie ont reçu un courrier de M le Directeur Académique les informant que le pont de l'ascension serait octroyé cette année. En conséquence, les enfants travailleront le **mercredi 13 mai, toute la journée**

3- Charte sur la laïcité, DUERP.

La charte sur la laïcité, affichée à l'école est présentée et son respect par tous les acteurs fréquentant l'école est rappelé.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels est présenté. Il est à la disposition de tous les personnels de l'éducation nationale et s'inscrit dans le cadre de la sécurité au travail.

4 Vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur doit être modifié cette année pour prendre en compte la nouvelle organisation pédagogique. Il est voté à l'unanimité des voix. Il sera affiché à l'école et diffusé dans les cahiers de liaison. Chaque personne fréquentant l'établissement s'engage à le respecter.

5 Relations avec les familles

Les enseignants et les parents peuvent se rencontrer plusieurs fois durant l'année scolaire. Une réunion générale de rentrée a été organisée en septembre. De même dans chaque classe, une réunion d'information a été proposée aux familles.

D'autres réunions seront prévues dans chaque classe :

Une deuxième réunion de rentrée pour la classe de PS très prochainement.

Une réunion en février /mars pour la classe de MS afin de faire un bilan de mi-année.

Une réunion pour les classes de PS GS et MS GS dans quelques jours pour présenter un projet commun.

Bien entendu, ces réunions sont complémentaires aux rendez-vous individuels qui se déroulent à la demande des parents ou des enseignantes, dès qu'un besoin s'en fait sentir.

Il ne faut pas hésiter à s'adresser rapidement à la maîtresse dans un premier temps, à la directrice si besoin, dès qu'une question est préoccupante. Il est par ailleurs important de rappeler aux enfants qu'ils doivent toujours venir trouver les adultes de l'école, dès qu'ils se trouvent dans une situation difficile.(chute, violences, bouculades ou tout autre ennui ...). Plus l'intervention est rapide plus la solution est simple

6 Restauration scolaire

Certains enfants ont toujours beaucoup de difficultés à aller déjeuner avec plaisir. Personne n'est directement ou isolement responsable de ces difficultés. Il s'agit plutôt d'une conjonction d'éléments (effectifs en hausse, nombre élevé d'enfants qui restent à midi, rythme trop soutenu, bruit...), qui rend les conditions de plus en plus compliquées

Une réflexion commune serait souhaitable pour améliorer la pause méridienne dès la rentrée prochaine

Conscient des ces difficultés, la municipalité propose de monter un groupe de travail d'ici la fin de l'année civile, avec les différents intervenants (personnel de la cantine, ATSEM, personnel municipal et équipe enseignante) afin d'améliorer les conditions d'accueil pendant la pause déjeuner.

7 Transfert ALSH

Pour répondre à une situation particulière, une demande a été faite pour que l'accueil périscolaire puisse se dérouler dans l'enceinte de la maternelle pour les enfants de GS (Env. 20) durant le salon du petit format, du 17 novembre au 9 décembre 2014. Cette demande a reçu une réponse favorable à titre exceptionnel souhaitant qu'une autre solution soit possible à l'avenir.

Un temps de travail a eu lieu le 17 octobre avec les représentants de l'ALSH, les membres de la commission scolaire et la Directrice pour préparer ce transfert

Les salles de classes ne seront pas utilisées, permettant à chacun de pouvoir continuer à travailler.

Durant ces quelques semaines, les enfants de **GS** fréquentant l'ALSH et les enfants participant uniquement aux APG resteront ensemble. Une communication sera faite aux familles

8 Actions et projets pour l'année scolaire en cours

Cette année, le projet d'école devrait être réécrit en cohérence avec les nouveaux programmes scolaires.

Concernant les projets de chaque classe,

Pour les MS de la classe de Mme Rousseau : un projet d'interventions musicales est en cours de rédaction, et verra le jour en fonction des disponibilités de l'intervenante

Pour les classes de PS-GS et MS-GS : un projet de classe transplantée au bord de mer devrait voir le jour. Un accord de principe des familles existe, il reste à terminer l'écriture du projet pour l'éducation nationale et boucler le budget prévisionnel. Une présentation du budget est faite et une demande exceptionnelle à la mairie pour financer le transport

Pour les élèves de la classe de PS : un projet mené par Madame Caillet est en cours et sera expliqué ultérieurement

Comme les années précédentes, l'école participera à différentes manifestations organisées par l'USEP dont les dates et les lieux ne sont pas encore connus et à « Maternelle au cinéma ».

Les enfants se rendent à la bibliothèque le mercredi une fois par mois, accompagnés de parents volontaires. (rotation des classes chaque semaine)

La fête de l'école aura lieu le 27 juin 2015

9- Présentation du bilan annuel de l'association USEP (rapport financier et moral).

Une assemblée générale a eu lieu le mardi 16 octobre à l'école pour une présentation plus détaillée du bilan.

Mme Cassabé présente le bilan financier annuel de l'association USEP de l'école maternelle Le budget est excédentaire. Cet excédent est le résultat d'une volonté de provisionner les projets de cette année. Le budget est adopté à l'unanimité.

Il est disponible à l'école

-10 Petits travaux -Entretien des locaux.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'entretien de l'établissement.

Cet été, comme convenu, la classe de Madame Cassabé a été repeinte, quelques surprises désagréables ont été découvertes à la rentrée, malgré les demandes faites au peintre. (Choix des teintes non respectées, la classe en est donc assombrie, la porte n'a été repeinte que d'un seul côté),

- un lave-linge est installé depuis la rentrée

- une boîte aux lettres étanche a été installée à l'entrée du chemin

- L'installation des espaces d'affichage (panneaux de liège) pour protéger les murs a été demandée M Birocheau informe qu'elle sera poursuivie prochainement.

- les lampadaires de la classe 2 sont en partie manquants. De même, Monsieur Birocheau a expliqué que leur remplacement était à l'étude

REMERCIEMENTS APE :

- La réfection des dessins de sol de la cour a été faite.

Le tracé du bac à sable est prêt et la réalisation peut se faire maintenant que la cabane est terminée.

11. Demande d'investissements

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'installation de la cabane qui permet de protéger les jeux de la cour (Une étagère serait souhaitable pour y ranger le matériel de jardin). La municipalité est aussi remerciée pour l'achat des tapis de repos pour les MS et d'alaises pour les lits des PS dès la rentrée, parant ainsi aux difficultés liées à l'effectif élevé des MS

Il serait nécessaire d'étudier l'achat d'une nouvelle imprimante reliée à l'ordinateur et, qui remplacera l'actuelle-vieillesse- qui consomme énormément d'encre

La quatrième classe créée l'an passée n'a pas encore été équipée et manque d'aménagements. Des étagères et casiers fonctionnels sont nécessaires.

Par ailleurs, un temps plein d'ATSEM est toujours souhaitable et nous maintenons notre demande. Les effectifs de l'école vont croissants et les enfants demandent beaucoup de disponibilités.

Les membres de la commission scolaire informe le conseil qu'aucun autre poste ne peut être envisagé tant que le poste de l'Atsem actuellement en disponibilité n'est pas totalement libéré. La demande sera étudiée ultérieurement quand l'avenir de ce poste sera connu.

Enfin, des bacs de bois identiques à ceux existants permettraient de ranger les tapis de repos et le matériel de motricité. La fabrication devrait démarrer bientôt

La directrice

La municipalité

Les parents d'élèves

